

Procès-verbal de la 57^e AG de l'association du parc zoologique de Bienne du 23.06.2016, 20.00 heures, église Zwingli, salle Luther, Hintergasse, Bienne

1. Salutations

Cette 57^e assemblée générale annuelle est ouverte par le président, M. Hanspeter Habegger. 43 membres ayant le droit de vote sont présents. Différentes personnes se sont excusées par écrit. Des salutations particulières sont adressées à Mme Heidi Flückiger du Bieler Tagblatt et à Mme Margrit Wick-Werder, Dr. phil., qui donnera une conférence à l'issue de l'assemblée générale intitulée « Das Taubenloch ».

Monsieur Samuel Güdel est désigné scrutateur.

2. Procès-verbal de la 56^e assemblée générale 2015

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à Rolf Iseli.

3. Rapport du président

Hanspeter Habegger donne lecture de son rapport.

« Chers membres du parc zoologique et chers invités, je vous souhaite à tous une cordiale bienvenue dans l'église Zwingli de Boujean pour notre 57^e assemblée générale.

Nous voulons nous souvenir en silence de nos chers membres disparus durant l'année écoulée. Merci.

Dans mon dernier rapport, j'étais plutôt de mauvaise humeur et en colère au sujet de la subvention « agitée » de la ville de Bienne. Actuellement, tout semble à nouveau plus favorable et l'avenir devrait être assuré. Depuis cette année 2016, nous recevons à nouveau la pleine subvention de 120'000 francs. Le nouveau contrat de prestation, destiné à rester en vigueur durant les 4 ans de la législature, n'a malheureusement pas encore été approuvé par le conseil municipal. Nous sommes confiants.

L'année du parc zoologique s'est écoulée de manière très positive et sans grandes mauvaises surprises, à l'exception d'un cambriolage dans le bâtiment multifonctionnel.

La nouvelle volière s'avère très réussie. Les différents animaux s'y sont parfaitement adaptés et s'y sentent visiblement bien.

Le prochain projet sera l'agrandissement de l'enclos des ratons-laveurs.

Quelques moments particuliers dans ou pour le parc zoologique : La fête de Saint-Nicolas a à nouveau été une belle manifestation, très réussie. Alors n'oubliez pas, le 6 décembre revient bientôt, nous nous retrouverons tous autour du thé et des biscuits. L'engagement de 10 civilistes dans le parc durant 3 jours a été une excellente chose. Ils ont épandu des copeaux de bois, réparé le fil de fer, remis en état l'hôtel à insectes et bien plus. Un engagement vraiment très positif. Une invitation surprise : j'ai été convié à participer à l'assemblée générale de la Société d'utilité publique des femmes de Nidau. Le parc zoologique de Bienne a reçu un don de 10'000 francs. En outre, trois tirelires destinées aux dons ont été montés sur différents enclos, ce qui nous a déjà permis de recevoir quelques francs.

Quel est l'avenir du parc ? D'importants investissements sont à prévoir dans un proche avenir. Notre architecte a élaboré un concept de développement pour les prochains 15 à 20 ans. Le premier travail sera la rénovation ou le remplacement de la canalisation principale à travers la forêt, du bâtiment multifonctionnel à la rue de l'Octroi. Un autre poste sera la coupe de bois. 30 pins noirs se trouvant dans les enclos doivent être abattus d'urgence. Une variante serait d'exécuter l'abattage à l'aide d'un hélicoptère, ce qui serait assez spectaculaire mais pas bon marché non plus.

Pour conclure, de chaleureux remerciements à tous ceux qui se montrent bien disposés à l'égard de notre parc zoologique. Merci à notre équipe dans le parc, Peter Zimmermann, Tamara Meile, Angela Vetsch, Dominik Bärufuss, Ramona Steiner, Ruedi Habegger et Rita

Wäfler, ainsi qu'à mes collègues du comité. A la commune bourgeoisiale de Boujean qui nous accepte sur la montagne de Boujean et à la ville de Bienne pour sa précieuse subvention.

Je vous souhaite à tous une super année, belle et reposante, dans notre parc zoologique. Votre président. »

Le rapport du président est accepté à l'unanimité.

4. Rapport du trésorier

Le trésorier, le Dr Claus Hysek, présente le bilan et les comptes annuels. Avec un déficit de 40'129.87.—. Le déficit résulte de la subvention manquante de la ville.

5. Rapport des vérificateurs de comptes

Il est donné connaissance du rapport des vérificateurs, signé par M. Theo Habegger et Mme Edith Grob. Theo Habegger propose que l'assemblée accorde la décharge au trésorier. Les rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes sont approuvés à l'unanimité. La décharge est ainsi accordée au trésorier et au comité.

6. Cotisation 2016 / budget 2016

La cotisation n'est pas modifiée et reste de 20 francs par membre, comme l'année dernière. La cotisation de 20 francs par membre est approuvée à l'unanimité.

Claus Hysek présente le budget 2016, qui reste dans le cadre de celui de l'année dernière en ce qui concerne les dépenses. Il prévoit des recettes pour 200'000 francs. Il n'en résulte aucune perte, et donc un budget équilibré. Le budget est approuvé à l'unanimité par les personnes présentes.

7. Election du comité / des réviseurs des comptes

Le comité et les réviseurs des comptes sont réélus pour deux ans. Prochaines élections lors de l'AG 2018.

8. Informations sur le parc

Un concept global qui présente les différentes étapes de modernisation et, éventuellement, d'extension, est présenté à la ville de Bienne. La première étape est le renouvellement de l'installation des ratons-laveurs, qui sera entrepris en début d'année prochaine.

9. Propositions des membres

Aucune proposition n'a été soumise dans les délais.

10. Divers

L'association du parc zoologique reconduira à nouveau cette année la « journée des marrons » et la Saint-Nicolas.

Peter Zimmermann présente un bref rapport sur les animaux du parc zoologique. Le parc réunit actuellement 11 reptiles, 89 mammifères et 22 oiseaux.

Hans Philipp communique aux personnes présente que la section de Bienne du TCS reprend la réalisation des panneaux sur les animaux. Cette communication est accueillie avec des applaudissements par les personnes présentes.

Monsieur Haldimann, de la guilde du quartier, communique que la vente de pâtisseries a rapporté 400 francs de bénéfices. Ce montant est attribué à l'association du parc zoologique. Les personnes présentes remercient par applaudissements.

Claus Hysek communique que le site web est maintenant non seulement en ligne en allemand mais aussi en français.

Au terme de l'assemblée, Madame Margrit Wick-Werder, Dr phil., présente une conférence intitulée « Le Taubenloch ».

Le rédacteur du procès-verbal :
Christoph Gfeller